

LA MÉTRITE CONTAGIEUSE ÉQUINE EN FRANCE EN 2015 : SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET PERCEPTION PAR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

Barberet Céline¹ et Dufour Barbara²



RÉSUMÉ

La métrite contagieuse équine (MCE) est une maladie bactérienne contagieuse, principalement lors de la reproduction des équidés. Même si sa prévalence est probablement très faible, c'est une maladie insidieuse dont on ne connaît pas la réelle importance en France, au sein de la population des équidés. La réglementation de la métrite contagieuse équine a beaucoup évolué. À l'heure actuelle, elle est classée dans la liste des dangers de deuxième catégorie.

De 1977 à 2015, le nombre annuel de cas déclarés de métrite contagieuse est passé d'une centaine à zéro. La première partie de cet article permet d'étudier cette évolution et les effets des différents changements de réglementation en 1981, 1992, 2006 et 2012. Dans une deuxième partie, sont exposés les résultats d'une enquête conduite auprès des intervenants de la filière pour mesurer leurs perceptions de ce problème sanitaire. Deux études ont été menées en parallèle : d'une part, auprès des éleveurs *via* un questionnaire en ligne et, d'autre part, auprès des acteurs de la filière *via* des interviews. L'incidence réelle de cette maladie n'est pas connue à l'heure actuelle car elle n'est pas dépistée sur tous les équidés en France.

Mots-clés : métrite contagieuse équine, évolution, épidémiologie, questionnaire, filière équine, appareil génital, maladie bactérienne, cheval, France.

ABSTRACT

Contagious equine metritis (CEM) is a contagious bacterial disease, mainly sexually transmitted. Although its prevalence is probably very low, it is an insidious disease and its real importance in the equine population in France is unknown. Indeed, CEM has evolved over the years. It is now classified in the list of reportable diseases.

From 1977 to 2015, the number of reported cases of contagious metritis varied from a hundred to zero. The first part of this article reports the evolution and effects of various regulatory changes that occurred in 1981, 1992, 2006 and 2012. The second part of the article reports the results of a survey conducted among the chain of stakeholders to gauge their perception of this health problem. Two studies were conducted simultaneously, one with farmers through an online questionnaire and the other with industry players through interviews. The real impact of the disease in the equine industry is not known at this time because the disease is not detected in all equines in France.

Keywords: Contagious equine metritis, Evolution, Epidemiology, Questionnaire, Horse sector, Reproductive organs, Bacterial disease, Horse, France.



* Reçu le 4 octobre 2016 ; accepté le 31 octobre 2016

¹ École nationale vétérinaire d'Alfort, 7 avenue du Général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort, France

² Unité de maladies contagieuses, École nationale vétérinaire d'Alfort, 7 avenue du Général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort, France

La métrite contagieuse équine (MCE) est une maladie bactérienne qui affecte les équidés ; elle est transmise principalement par voie vénérienne, durant la reproduction. Elle est due à *Taylorella equigenitalis*, une bactérie appartenant à l'embranchement des Protéobactéries. Chez les juments, la MCE peut être inapparente, se manifester par une endométrite purulente ou encore conduire à des échecs de gestation. Les étalons, quant à eux, sont porteurs sains de la bactérie. Cette infection reste locale et se limite à l'appareil génital, sans effet systémique. Cependant elle peut avoir de graves conséquences économiques dans les élevages car elle provoque une chute de la fertilité chez les juments et est parfois difficile à diagnostiquer [Holodenko, 1989 ; Barrier et Ferry, 2014].

C'est une maladie qui est apparue en France en 1978 dans les grandes régions d'élevage équin. Sa réglementation a beaucoup évolué au cours du temps. De 1977 à 1981, la métrite contagieuse équine ne faisait partie d'aucun plan de surveillance : sa déclaration n'était pas obligatoire.

Puis, de 1981 à 1992, la MCE est devenue une maladie à déclaration obligatoire (MDO), les cas de métrites contagieuses doivent être notifiés aux services vétérinaires. En 1992, la MCE devenait une maladie réputée contagieuse, et des mesures de police sanitaire étaient mises en place lors de la découverte d'un cas de MCE, jusqu'en 2006. En 2006, la MCE fut reclassée en MDO jusqu'en 2012, date à laquelle elle devint, suite aux changements des méthodes de classement des maladies contagieuses, un danger sanitaire de deuxième catégorie. Ce sont maintenant les stud-books qui fixent les règles et les conditions sanitaires auxquels doivent répondre les étalons et les juments de la race. La déclaration des cas de MCE reste obligatoire mais leur gestion est laissée à la seule appréciation des professionnels de la filière.

Cet article présente, dans une première partie, l'évolution épidémiologique des cas déclarés en France depuis son apparition puis dans une seconde partie, la perception des acteurs de la filière vis-à-vis de cette maladie.

I - ÉVOLUTION ÉPIDÉMIOLOGIQUE DE LA MCE

1. BUT DE L'ÉTUDE

L'étude épidémiologique de la métrite contagieuse équine depuis 1977 permet d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution de la maladie. Elle permet de disposer d'éléments de réponse quant à sa réelle disparition et à sa possible réémergence.

2. MOYENS UTILISÉS

Les données recueillies lors de l'étude épidémiologique proviennent de plusieurs sources :

- Des recherches bibliographiques ont été entreprises pour retrouver le nombre annuel de foyers dans les premières années de son apparition en France [Delorme, 1979 ; Holodenko, 1989 ; Bonjour, 1979 ; Cheneval, 1994 ; Boidot, 2009]. De nombreuses thèses vétérinaires recensent les foyers de MCE de façon plus ou moins précise car, de 1977 à 1981, la déclaration de la maladie n'était pas obligatoire. Pour compléter les données bibliographiques après 1994, les bulletins

épidémiologiques ont aussi été très utiles car ils contiennent des tableaux répertoriant le nombre de foyers annuels de MCE [Legare, 2003 ; Petry, 2014 ; Petry et Marce, 2011 ; Laugier *et al.*, 2005]. Ils retracent l'évolution de la MCE jusqu'en 2010 grâce aux données de la Direction générale de l'Alimentation (DGAl) et du Centre d'épidémiosurveillance et d'alerte pour les maladies des équidés (CESAME).

- L'OIE recense tous les cas de métrite contagieuse équine déclarés depuis 1996 et ces données sont disponibles sur le site internet de l'OIE (<http://www.oie.int/fr/>).
- Le réseau d'épidémiosurveillance en pathologie équine (RESPE) recense l'ensemble des foyers de métrite contagieuse équine depuis 2009 et met à disposition ces données sur son site (<http://respe.net/>).
- De nombreuses informations ont été communiquées par les spécialistes de la métrite équine, notamment par le responsable du laboratoire national de référence de la métrite contagieuse équine de l'ANSES Dozulé.

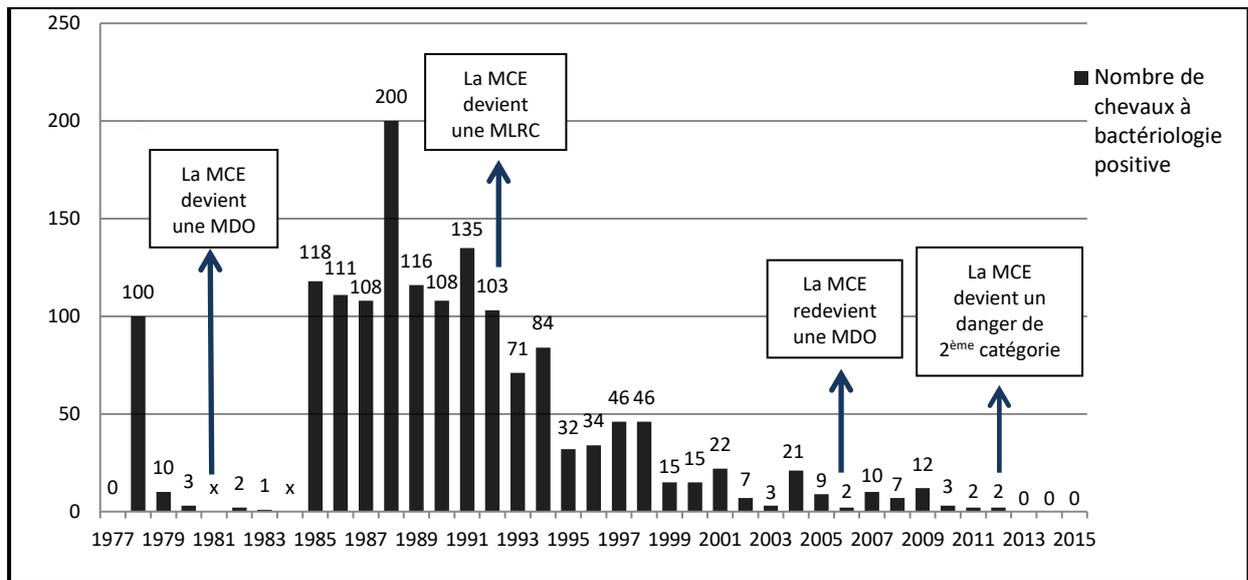
3. RÉSULTATS

La métrite contagieuse équine est apparue en Normandie en 1977. De nombreux changements de réglementation ont été opérés pour contrôler l'extension de cette maladie et limiter ses conséquences économiques négatives. Dans les premiers temps, l'incidence réelle de la maladie ne fut pas réellement connue car sa déclaration

n'était pas obligatoire. En 1981 et les années suivantes, son incidence a probablement été sous-estimée du fait du suivi des cas par les professionnels de la filière et de l'absence de liste officielle des animaux à haut risque. La figure 1 montre que le nombre de cas de MCE augmente jusqu'en 1992-1993 où la maladie est présente dans une bonne partie de la France (figure 2).

Figure 1

Évolution du nombre annuel de cas déclarés de MCE de 1977 à 2015 en France



x= Pas de données disponibles

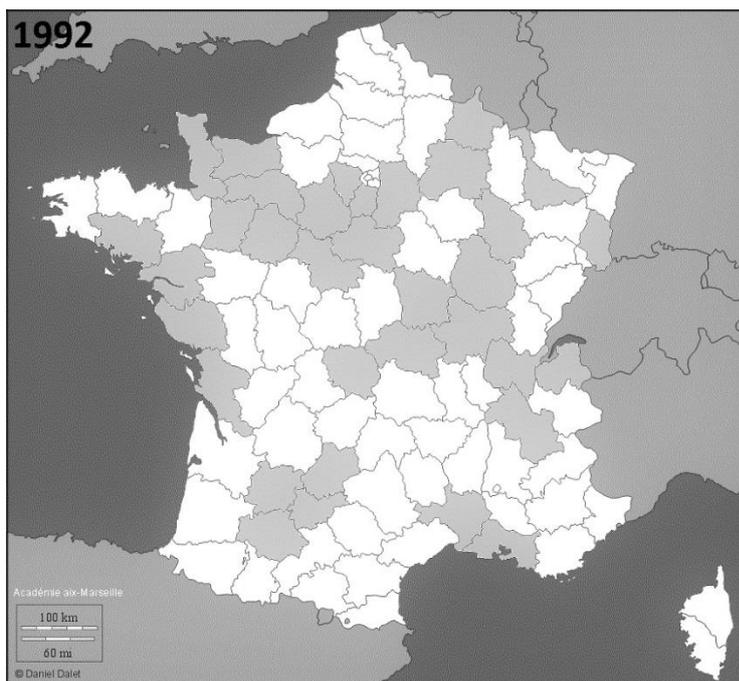


Figure 2

Répartition des cas de MCE en France en 1992 (départements ayant connu au moins un cas de MCE), à l'aide des fonds de carte des Services pédagogiques d'histoire géographique de l'académie d'Aix

À partir de 1992, à la suite du passage de la MCE en maladie réputée contagieuse et aux mesures corrélatives, la maladie commence à décliner. Malgré le reclassement de la MCE en MDO en 2006, ce déclin se poursuit jusqu'en 2012 où l'on recense les derniers cas de métrite contagieuse équine en France (figure 1).

La France est officiellement indemne de métrite contagieuse équine depuis 2012. Cependant, il faut rester prudent ; même si l'importance de la métrite contagieuse équine est certainement mineure actuellement, elle continue probablement à évoluer à bas bruit mais passe inaperçue car les

dépistages actuels sont limités et réservés à certaines catégories de reproducteurs (tableau 1) et à des volontaires (dépistages volontaires par les éleveurs et les éleveurs). La population de chevaux qui n'a presque jamais été soumise à un dépistage de façon obligatoire, c'est-à-dire principalement les chevaux de trait, les poneys, les ânes et quelques équidés appartenant à des races moins connues, peut constituer un réservoir de la maladie. Ce sont les étalons appartenant aux niveaux 0, 1, 1 bis et 2 : Trakhener, Ardennais, Cob normand, Franches Montagnes, Crème, Islandais, Lusitanien, Percheron, Lipizzan, Henson, Breton et autres races (tableau 1).

Tableau 1
Dépistages à réaliser pour la monte 2016 chez les étalons de différentes catégories
[d'après IFCE, 2016]

Race de production	Dépistage de la MCE
Étalons de toutes races, exploités en insémination artificielle = NIVEAU SANITAIRE 4 Pur-Sang et AQPS (autres chevaux que Pur-Sang) Trotteur Français Arabe et Demi Sang Arabe Selle Français	Culture bactériologique ou immunofluorescence négatives (Pur-Sang et AQPS : en plus, recherche de <i>Klebsiella pneumoniae</i> et <i>Pseudomonas aeruginosa</i>) Fosse urétrale A partir du 1er décembre N-1 <i>Pas de test après la monte</i>
NIVEAU SANITAIRE 4 allégé Anglo-arabe, Demi Sang Anglo-arabe, Poney Français de Selle, New Forest, Welsh, Connemara, Cheval Corse, Chevaux de sang Anglo-normand	OUI
NIVEAU 3 Mérens, Shagya	OUI
NIVEAU 2 Trakhener	NON
NIVEAU 1 Ardennais, Cob normand, Crème, Franches Montagnes, Islandais, Lusitanien, Percheron, Lipizzan, Henson	NON
NIVEAU 1 bis Breton	NON
NIVEAU 0 Autres races	NON

4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Avoir une idée de la prévalence annuelle a été possible au travers des sources précédemment citées. En revanche, le plus souvent, il n'y a aucune

information sur la découverte du cas, sa prise en charge ou encore la circonstance de l'infection. Une autre difficulté rencontrée est la divergence des données, les sources ne sont pas toutes en accord sur le nombre de cas identifiés chaque

année. Cela se vérifie particulièrement dans les premières années de découverte de la maladie puisque le recensement des cas n'était pas obligatoire et qu'il n'y avait pas de déclaration aux Services vétérinaires. Cependant, le plus souvent la différence de nombre de cas annuels entre les sources est minime.

Il serait également intéressant de connaître la prévalence réelle de cette maladie actuellement mais celle-ci n'est pas facile à évaluer pour plusieurs raisons :

- Le dépistage avant la monte ne porte, de façon obligatoire, que sur une partie de l'effectif des équidés, certains stud-books ne demandant pas de contrôle de la métrite contagieuse équine avant la saillie. Ainsi, une partie des animaux infectés est peut-être méconnue.

- La métrite contagieuse équine n'est pas toujours identifiée car c'est une maladie insidieuse et d'expression clinique non caractéristique. Elle est parfois inapparente chez la jument et, chez les étalons, elle est complètement asymptomatique.
- Enfin, les conséquences sanitaires de la métrite contagieuse équine sont faibles en France, par rapport à d'autres maladies des équidés. Elle est donc rarement suspectée même en cas de forme clinique.

Les évolutions réglementaires de la MCE et une certaine méconnaissance de la situation épidémiologique réelle ont conduit à s'interroger sur la perception que les acteurs de la filière pouvaient avoir de cette maladie. A cette fin, une enquête auprès d'acteurs de la filière a été conduite.

II - PERCEPTION DE LA MCE PAR LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE

1. MÉTHODE

Les enquêtes réalisées ont visé à recueillir l'avis des professionnels de la filière équine sur l'importance de la métrite équine aujourd'hui et leurs inquiétudes éventuelles. Deux enquêtes ont été conduites : les avis de neuf professionnels, choisis pour représenter les différentes sensibilités du monde de l'élevage équin, ont été recueillis lors d'interviews réalisées en direct ou par téléphone tandis que l'avis des éleveurs a été recueilli au moyen d'un questionnaire en ligne qui a été diffusé par la Fédération nationale du cheval (FNC) et 95 réponses au questionnaire ont été obtenues. Le nombre d'éleveurs ayant reçu le questionnaire n'est pas connu car la FNC a diffusé le questionnaire à ses adhérents qui ont eux-mêmes transmis le questionnaire à leurs éleveurs.

Les neuf professionnels interrogés sont trois vétérinaires praticiens ayant une activité mixte équine, le directeur des Pôles Santé et Recherche du laboratoire LABEO Frank Duncombe et la responsable de l'Unité Bactériologie et Parasitologie au Laboratoire national de référence de la MCE ainsi que plusieurs acteurs appartenant à des organisations professionnelles : la directrice du Réseau d'épidémiosurveillance en pathologie équine, un expert d'appui spécialité sanitaire filière équine à l'Institut français du Cheval et de l'équitation (IFCE) et aux Haras nationaux, le

directeur des ventes de la société ARQANA, société de ventes aux enchères de chevaux de course et le trésorier de la Fédération nationale du cheval (FNC) et étalonnier.

2. RÉSULTATS DES INTERVIEWS

Dans toute cette partie, ce sont les opinions des neuf professionnels de la filière qui sont exposées.

2.1. IMPORTANCE ET CONNAISSANCE DE LA MCE

La MCE est inégalement connue dans la filière équine. Les professionnels de races concernées par le dépistage obligatoire exerçant dans les grandes régions d'élevage maîtrisent bien les différents aspects de la maladie. Celle-ci est nettement moins connue dans les branches du loisir ou encore dans certaines races non soumises au dépistage obligatoire chez les étalons : Trakhener, Ardennais, Cob normand, Crème, Franches Montagnes, Islandais, Lusitanien, Percheron, Lipizzan, Henson, Breton et autres races que celles citées en niveaux 3 et 4 (tableau 1).

D'après les professionnels de la filière qui connaissent la maladie, la métrite contagieuse équine leur paraît être une maladie sous contrôle. En effet, ils pensent que la maladie est bien

connue et que l'on sait à présent gérer les foyers, si ceux-ci venaient à réapparaître. De plus, ils estiment que les chevaux à risque d'une évolution à bas bruit, et qui pourraient échapper au dépistage, ne sont pas des chevaux habituellement destinés au commerce international et à de grandes carrières de reproducteurs mais plutôt des chevaux de loisir. Ils pensent cependant qu'il est nécessaire de garder une certaine vigilance à l'égard de la MCE car cette maladie est présente dans d'autres pays d'Europe et reste une préoccupation de tous les pays en matière de commerce et d'échanges internationaux.

2.2. RÉGLEMENTATION DE LA MCE

D'après les professionnels, la réglementation actuelle semble adaptée au bon contrôle de la maladie puisqu'elle a permis de faire fortement diminuer le nombre de cas de MCE. Les dépistages sont réalisés lors de la monte et de l'utilisation en insémination artificielle, mais également pour les ventes et les échanges de chevaux, ce qui garantit une bonne surveillance de la maladie. Cependant, d'après eux, la réglementation n'est, pour le moment, pas adaptée aux échanges entre les pays européens car la PCR utilisée par de nombreux pays n'est toujours pas reconnue en France.

2.3. DÉPISTAGE DE LA MCE

D'après le laboratoire interrogé, le nombre de prélèvements pour dépistage de la MCE reste relativement stable ces cinq dernières années avec une répartition équivalente entre immuno-fluorescence et culture bactérienne. Des dépistages volontaires sont parfois réalisés en cours de saison par les étalonniers principalement. Le choix de l'une ou l'autre des techniques de dépistage est surtout dépendant de raisons pratiques (export, rapidité, délai...) puisque dans la plupart des laboratoires il n'y a pas de différence de prix entre les deux techniques. D'après le laboratoire, la PCR, test utilisé dans les autres pays d'Europe pour le dépistage officiel, devrait être adoptée par la France au cours du premier semestre 2017.

2.4. GESTION D'UN CAS

Les professionnels interrogés pensent que le vétérinaire est au cœur de l'action et qu'il doit accompagner les éleveurs ou le propriétaire de l'animal infecté pour que le cas de métrite

contagieuse équine soit correctement géré car il en va de sa responsabilité. Cependant, les professionnels expriment le fait que le vétérinaire est intégré dans une mécanique bien réglée et qu'il reçoit des directives de l'IFCE ; il n'est donc pas laissé seul face à un cas de MCE.

2.5. MESURES POUVANT ÊTRE MISES EN PLACE

Selon les professionnels de la filière, un dépistage obligatoire de tous les équidés ne sera pas mis en place, car il coûterait trop cher à l'État et la situation sanitaire actuelle de la France vis-à-vis de la MCE ne le nécessite pas. Une autre option pourrait être de réaliser, chez certaines races non soumises à un dépistage, un dépistage moins fréquent ou sélectif en fonction du coût/bénéfice. Les connaissances en matière de MCE étant assez hétérogènes, les professionnels interrogés ont souligné qu'il convient de maintenir un certain niveau de connaissance de la maladie pour ne pas passer à côté de résurgences cliniques. La MCE est déjà bien contrôlée mais pour certains professionnels on peut encore améliorer sa surveillance. Il serait intéressant de réexpliquer les quelques points moins maîtrisés aux professionnels de la filière, comme par exemple : la sensibilité des sites de prélèvements et les différentes métrites à inclure dans le diagnostic différentiel.

D'après eux, la PCR, qui est sur le point d'être mise en place, ne révolutionnera pas le diagnostic de la MCE. Elle apportera cependant un certain confort, d'une part, aux laboratoires, d'autre part, pour les échanges avec les autres pays européens qui l'utilisent déjà. Elle pourrait peut-être également détecter des porteurs très faibles de *T. equigenitalis*.

3. RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE AUX ÉLEVEURS

Le but de ce questionnaire était de rechercher les lacunes en matière d'information de la filière. Le questionnaire a permis de recueillir les réponses de 95 éleveurs contactés *via* internet ; parmi celles-ci, certaines n'ont pas été comptabilisées pour l'étude des résultats. En effet, la première question « *Avez-vous déjà entendu parler de la métrite contagieuse équine ?* » visait à déterminer si les réponses suivantes du participant étaient interprétables. Si la réponse à cette question était « non », nous avons considéré que les réponses aux autres questions n'étaient pas suffisamment fiables pour être prises en compte. Ainsi, après

analyse des réponses à cette première question, seules les réponses de 75 participants ont été retenues (N = nombre de réponses à la question). Ceci signifie que 20 éleveurs sur les 95 ayant répondu à l'enquête n'avaient jamais entendu parler de la MCE.

Les résultats de cette étude ne peuvent pas être inférés à l'ensemble des éleveurs en France car les éleveurs qui ont répondu au questionnaire n'ont pas été tirés au sort mais ont répondu de manière volontaire, ce qui peut introduire un biais de sélection. En effet, ceux qui ont répondu ont probablement tendance à avoir plus de connaissances sur cette maladie que ceux qui n'ont pas osé répondre.

En supplément de ce problème de représentativité, l'échantillon n'était pas assez important pour garantir une bonne précision des résultats. Par manque de temps, le questionnaire n'a pas été envoyé plus de deux fois aux éleveurs. Cependant, l'objectif de cette étude était de se faire une idée des connaissances et des lacunes des éleveurs en matière de MCE.

Par ailleurs, afin de tirer un meilleur parti des résultats collectés, il aurait été intéressant de savoir quelles races et dans quelle région étaient élevés les chevaux des éleveurs qui ont répondu. Cela aurait permis de mieux cibler le manque

d'information car chez certaines races comme les Pur-Sang ou les Trotteurs, grâce au dépistage obligatoire, les éleveurs sont plus au courant des enjeux de la MCE.

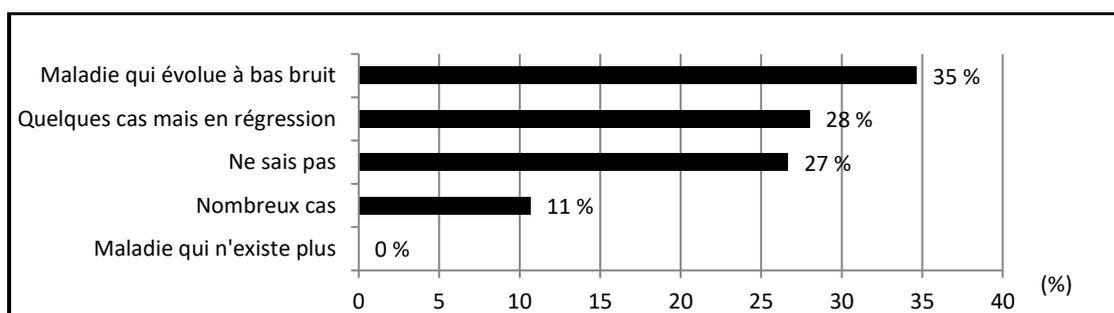
Un entretien plus formel, et plus approfondi avec quelques éleveurs, aurait également été intéressant et il aurait permis de mieux comprendre les attentes des éleveurs et leurs inquiétudes éventuelles. Avec le questionnaire en ligne, les réponses sont très succinctes et nécessiteraient quelques précisions pour mieux interpréter les résultats.

3.1. IMPORTANCE DE LA MCE

À la question, « *Selon vous qu'elle est l'importance, en nombre de cas de la métrite contagieuse équine ?* », on constate que la majorité des éleveurs estiment que la métrite contagieuse équine est une maladie qui évolue encore à bas bruit (35 %) ou que quelques cas subsistent (28 %) (figure 3). Les éleveurs ont donc en majorité une vision plus pessimiste de la situation épidémiologique de la MCE que les responsables sanitaires. La réponse, la maladie « *n'existe plus* » n'a été choisie par personne ; pour les éleveurs, même si c'est une maladie dont on ne parle plus beaucoup, elle n'a pas pour autant disparu.

Figure 3

Réponses des éleveurs à la question « *Selon vous, qu'elle est l'importance, en nombre de cas, de la métrite contagieuse équine aujourd'hui ?* »



3.2. DÉPISTAGE DE LA MCE

Le dépistage de la MCE a été beaucoup simplifié depuis quelques années. Il n'y a, à présent, que deux tests diagnostiques disponibles reconnus officiellement et des sites de prélèvements bien définis selon le sexe de l'équidé. Cependant, toutes les races ne sont pas soumises à un dépistage et la liste de ces races varie chaque année. Un

professionnel interviewé confiait que c'est l'étaillonneur qui prévient bien souvent les éleveurs des démarches et des tests à réaliser avant saillie. Ainsi, à la question « *Savez-vous, parmi les races de chevaux que vous élevez, lesquelles doivent obligatoirement être dépistées lors de la monte ?* », près d'un quart des éleveurs ne savent pas quelles sont les races qu'ils doivent soumettre à un

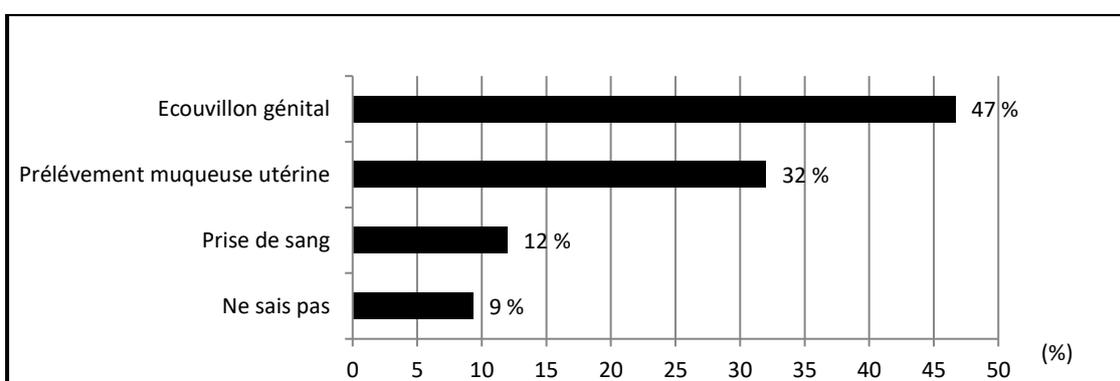
dépistage lors de la monte. Le fait que chaque stud-book impose ou non le dépistage est peut-être insuffisamment connu et on voit bien ici le rôle très important de l'éta lonnier ou du vétérinaire qui doivent expliquer aux éleveurs quelles sont les obligations de dépistage pour la monte ou l'insémination.

À la question « *Selon vous, par quel moyen cette maladie est-elle diagnostiquée ?* ». Près de 32 %

des éleveurs pensent que la métrite contagieuse équine est dépistée avec un prélèvement de muqueuse utérine. Il apparaît sur la figure 4 que seulement la moitié des éleveurs connaît la nature des prélèvements nécessaires pour la recherche de l'agent de la métrite contagieuse. Des confusions existent certainement avec les autres tests réalisés pour les maladies réglementées telles que l'anémie infectieuse ou l'artérite virale, qui sont également recherchées pour la monte.

Figure 4

Réponses des éleveurs à la question « *Selon vous, par quel moyen cette maladie est-elle diagnostiquée ?* »



3.3. SYMPTÔMES DE LA MALADIE

Le symptôme le plus cité par les éleveurs (30 fois) est le plus caractéristique et reconnaissable de la maladie : les pertes vaginales purulentes quelques jours après la saillie (figure 5). Ensuite, est citée la baisse de fertilité qui est également un symptôme d'appel de la maladie. Mais ce symptôme peut également entrer dans le diagnostic différentiel des autres métrites (*Klebsielles*, *Pseudomonas*, *Streptocoques*...). Puis, les éleveurs citent l'avortement (9 fois), ce qui est plus surprenant car la MCE ne provoque des avortements tardifs que dans de très rares cas. Autre fait intéressant, un participant cite la fièvre et un autre la présence de boutons blancs sur la vulve. La MCE ne cause aucun de ces deux symptômes qui sont plutôt caractéristiques d'autres maladies comme des mycoses génitales ou encore les autres maladies entrant dans le diagnostic différentiel de la MCE, provoquant une atteinte de l'état général comme la fièvre. Ces éléments incitent à penser que les

éleveurs peuvent dans certains cas confondre la MCE avec d'autres affections génitales

3.4. MESURES À PRENDRE LORS DE LA DÉCOUVERTE D'UN CAS

Le plus souvent (28 fois), lorsqu'on leur demande quelles sont les mesures à prendre face à un animal infecté, les éleveurs citent la déclaration à la DDPP et les mesures de police sanitaire notamment l'isolement de l'équidé et l'arrêt de la monte (figure 6). Puis, la réponse la plus citée (21 fois) est l'utilisation d'un traitement antibiotique par voie locale ou générale sur les animaux infectés. Viennent ensuite les mesures de désinfection chez la jument mais aussi chez l'éta lon (5 fois) et les lavages utérins (5 fois). Sur les 75 participants, 20 éleveurs n'ont aucune idée des conséquences et des mesures à prendre en cas de foyer de MCE.

Figure 5

Réponses des éleveurs à la question « Citez un symptôme qui vous évoque la MCE »

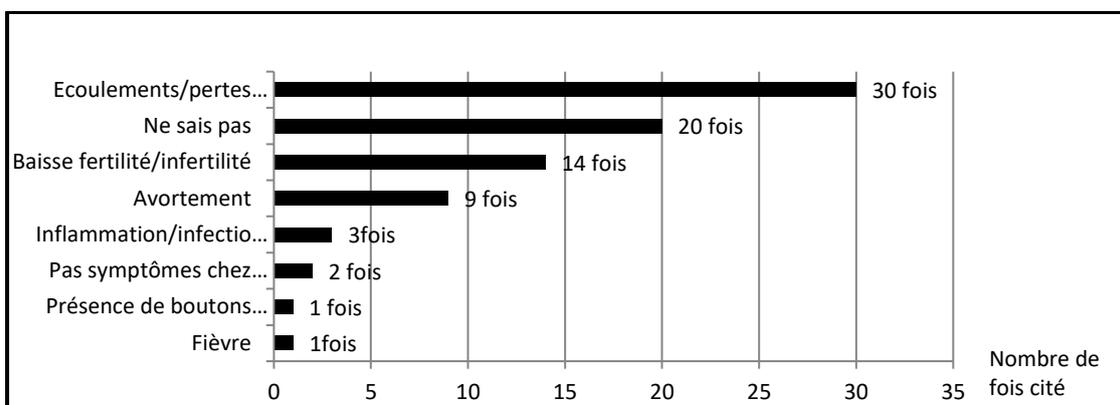
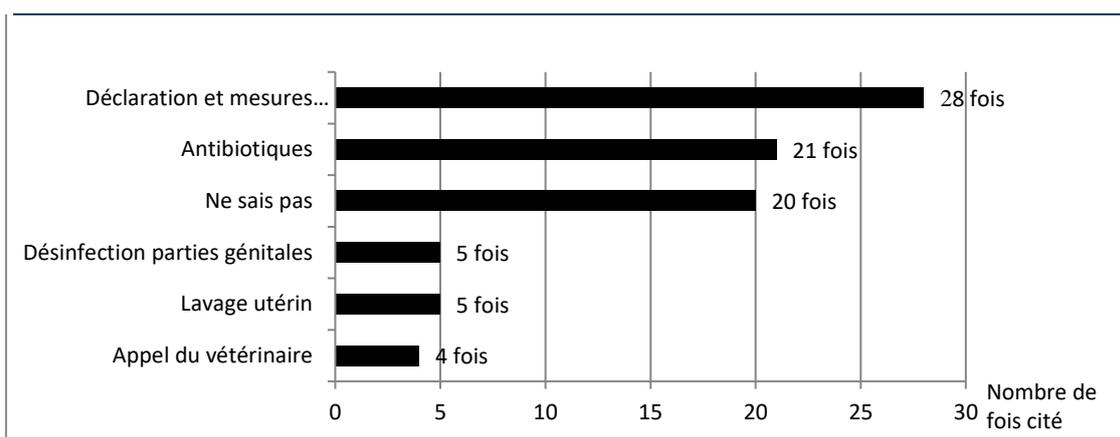


Figure 6

Réponses des éleveurs à la question « Selon vous, quelles sont les mesures à prendre en cas de confirmation d'un cas de MCE ? »



III - DISCUSSION

La lutte contre la MCE semble avoir prouvé son efficacité puisqu' aucun cas n'a été déclaré depuis quelques années. Cependant, sa prévalence réelle n'est pas connue du fait de l'absence de dépistage de tous les équidés. La seule façon de connaître la prévalence réelle de la MCE en France serait de pratiquer un test sur chaque équidé, mesure trop coûteuse à mettre en place et pas forcément indispensable. La PCR qui sera utilisée prochainement mettra à la disposition des professionnels un nouvel outil de diagnostic qui complétera l'arsenal des tests disponibles

actuellement. Elle permettra également de faciliter les échanges entre les pays européens.

Les résultats obtenus grâce aux deux enquêtes conduites auprès des acteurs sont à nuancer :

- En effet, neuf personnes seulement ont été interrogées durant les interviews des professionnels et même si elles ont été choisies pour leur connaissance et leur implication dans la filière, leurs avis ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la filière ;

- Pour le questionnaire en ligne auprès des éleveurs, ceux qui ont répondu sont certainement ceux qui ont le plus de connaissances sur la MCE ce qui constitue un biais. De plus, il aurait été intéressant de poser des questions plus complètes aux éleveurs ; par exemple, il aurait également été pertinent de connaître les races élevées par ceux qui ont répondu et leur région d'implantation pour mieux rapporter le manque d'information à certaines branches de la filière. Cependant, si le questionnaire avait été plus long, le taux de réponse aurait sans doute été inférieur car le renseignement du questionnaire aurait pris plus de temps.

L'analyse des propos des acteurs de la filière équine indique cependant que la MCE est actuellement inégalement connue au sein de la

filière, notamment du fait du dépistage systématique d'une partie seulement du cheptel équin. Les quelques cas qui pourraient persister ne concernent pas, *a priori*, la population de chevaux participant de façon importante à la reproduction et aux échanges internationaux, mais une vigilance clinique reste primordiale. Les conséquences sanitaires et économiques d'un cas de MCE seraient limitées car les moyens de maîtriser rapidement les foyers existent et il est possible de fournir des garanties aux autres pays pour les échanges. La MCE est donc apparemment sous contrôle ; cependant, pour améliorer sa surveillance plusieurs mesures pourraient être mises en place comme des dépistages dans les races jusqu'à présent non contrôlées, avec une méthode qui prendrait en compte le coût du dépistage et le bénéfice potentiel qu'il pourrait avoir.

IV - CONCLUSION

La France semble *a priori* indemne de métrite contagieuse équine depuis 2012 ; ainsi, son évolution est bien différente de celle des années 80 où le nombre de foyers était très important. La lutte contre la MCE semble donc avoir prouvé son efficacité puisqu' aucun cas n'a été déclaré depuis quelques années. Cependant, sa prévalence résiduelle réelle n'est pas connue du fait de l'absence de dépistage chez tous les équidés.

Les enquêtes effectuées dans ce travail ont montré que la MCE n'est actuellement pas au centre des préoccupations des professionnels de la filière ; cependant, une vigilance doit être conservée car la

résurgence de cette maladie serait dramatique au regard des efforts entrepris depuis plusieurs décennies. Ces enquêtes ont également mis en évidence des lacunes dans la connaissance de la MCE chez les éleveurs d'équidés.

Bien que d'autres maladies touchant les équidés paraissent aujourd'hui plus inquiétantes pour la filière comme l'anémie infectieuse équine, la peste équine ou encore l'artérite virale, il serait judicieux de maintenir une sensibilisation et une connaissance de la MCE parmi les éleveurs afin que ceux-ci puissent valablement donner alerte en cas de réémergence de cette maladie.

BIBLIOGRAPHIE

Barrier I., Ferry S. - La métrite contagieuse. In: *Site de l'ifce, institut français du cheval et de l'équitation*.

[<http://www.haras-nationaux.fr/information/accueil-equipaedia/maladies/maladies-infectieuses/metrice-contagieuse.html>]
(Consulté le 21/11/2014).

Boidot M. - Élaboration d'un référentiel de quarantaine pour les chevaux à l'exportation vers les pays tiers. Thèse Méd. Vét., Toulouse, 2009, 137 p.

Bonjour P. - Contribution à l'étude de la métrite contagieuse des équidés. Thèse Méd. vét., Lyon, 1979, n°43, 109 p.

Cheneval L. - La métrite contagieuse des équidés : Analyse bibliographique et évolution épidémiologique en France. Thèse Méd. vét., Lyon, 1994, n°56, 73 p.

Delorme J.Y. - La métrite contagieuse 1977 des juments. Thèse Méd. vét., Lyon, 1979, 103 p.

Holodenko C. - La métrite contagieuse des équidés : Prophylaxie et expérimentations. Thèse Méd. Vét., Nantes, 1989, 116 p.

IFCE - Monte 2016. Dépistages et vaccinations sur les étalons et les juments selon les règlements des stud-books. In: *Ifce, institut français du cheval et de l'équitation. Suivi sanitaire de la monte.*

[<http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/avant-et-apres-la-saillie/suivi-sanitaire-de-la-monte.html>] (Consulté le 21/02/2015).

Laugier C., Tapprest J., Saison A., Zientara S. - Le RESPE ou réseau d'épidémiosurveillance en pathologie équine : bilan des résultats 2003-2004. *Bull. Epid. Santé anim. et alimentation*, 2005, 16, 5-6.

Legare M. - CESAME : Centre d'épidémiosurveillance et d'alerte pour les maladies des équidés. *Bull. Epid. Santé anim. et alimentation*, 2003, 7, 5-6.

Petry S. - La métrite contagieuse équine en France. *Bull. Épid. Santé anim. et alimentation*, 2014, 49, 45.

Petry S., Marce C. - État des lieux de la métrite contagieuse équine (MCE) en France en 2011 : deux cas sur des femelles trotteurs français. *Bull. Épid. Santé anim. et alimentation*, 2011, 54, 64.

Services pédagogiques d'histoire géographie de l'académie d'Aix (Mise à jour 08/07/2011) *Cartothèque.*

[<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr>], (Consulté le 12/09/2015)



Remerciements

Les auteurs remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de participer aux interviews, ceux qui ont aidé à mieux comprendre cette maladie au cours de nombreuses rencontres et J.P. Amat pour l'aide apportée au cours de la réalisation de ce travail.